

ENSEMBLE POUR APPORTER L'ESPOIR



CICR

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Nous sommes présents dans le monde entier pour apporter l'espoir aux personnes touchées par les conflits armés et la violence, et nous mettons tout en œuvre pour protéger leur dignité et soulager leurs souffrances.

Nous sommes une organisation humanitaire

Indépendante

Neutre

Impartiale





Didier Revol/CICR

ENSEMBLE, NOUS SOMMES LE SIGNE DE L'ESPOIR

«...grâce au soutien de personnes comme vous...»

Vous avez récemment demandé la brochure du CICR sur les legs et nous vous en remercions de tout cœur. C'est grâce au soutien de personnes comme vous que nous pouvons continuer à apporter l'espoir à ceux qui subissent les effets des conflits armés à travers le monde.

Votre générosité peut faire toute la différence pour les milliers de personnes auxquelles nous venons en aide chaque jour.

Dans les pages qui suivent, nous vous expliquons pourquoi le travail du CICR est aujourd'hui plus important que jamais et comment vous y contribuez grâce à votre legs.

NOS VALEURS HUMANITAIRES COMMUNES

Les sept Principes fondamentaux
du Mouvement:

Unité
Impartialité
Neutralité
Indépendance
Universalité
Volontariat
Humanité



LE CICR EST L'ORGANE FONDATEUR DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le plus vaste réseau humanitaire au monde, avec plus de 100 millions de volontaires.

Les trois composantes du Mouvement sont:



CICR

le Comité international de la Croix-Rouge, qui vient en aide aux personnes touchées par les conflits et les situations de violence partout dans le monde;



les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui sont présentes dans 190 pays du monde en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire et fournissent tout un éventail de services, parmi lesquels des secours en cas de catastrophe et des programmes de santé et d'assistance sociale.



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui est l'organisation faîtière des Sociétés nationales, principalement chargée de coordonner l'aide en cas de catastrophe naturelle;

Le CICR et ses partenaires du Mouvement collaborent sur de nombreux projets, même si leurs structures et leur financement sont indépendants.

Le CICR coordonne les activités du Mouvement dans les zones de conflit.

Il est pour nous essentiel d'être sur le terrain et au plus près des personnes que nous aidons. Nos partenariats avec les Sociétés nationales nous assurent cette proximité. Dans les pays touchés par un conflit armé, le CICR et la Société nationale du pays - partenaire naturel et privilégié du CICR - mettent en commun leurs capacités opérationnelles pour que leur action soit plus efficace.



Frédéric Boissonnas/CICR

LES ORIGINES

LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE : DES LOIS POUR IMPOSER DES LIMITES À LA GUERRE

Il y a plus de 150 ans déjà, Henry Dunant, citoyen genevois, se retrouve involontairement témoin des atrocités de la guerre sur le champ de bataille de Solferino, en Italie. L'homme s'insurge contre ce qui était considéré jusque-là comme une fatalité dans la guerre : la souffrance humaine. Des lois doivent être adoptées pour limiter ces souffrances ! Il faut ensuite les promouvoir, les faire respecter, et au besoin les adapter. En 1863, avec quatre de ses concitoyens, Henry Dunant

crée le CICR, et l'année suivante les États adoptent la première Convention de Genève pour améliorer le sort des blessés durant les conflits. L'idée est simple : tous les blessés seront soignés, quel que soit leur camp ! Le droit international humanitaire est né.

Au XX^e siècle, avec les progrès de l'armement et le choc de deux conflits mondiaux, les idées d'Henry Dunant prennent tout leur sens. Après les millions de civils tués pendant la Seconde Guerre mondiale, les États révisent en 1949 les Conventions existantes et en adoptent de nouvelles afin de protéger les civils en temps de guerre : ce sont les quatre Conventions de Genève.

À la base du droit international humanitaire, deux impératifs :

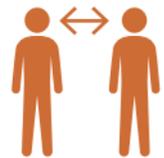
1. Les personnes qui ne se battent pas ou plus doivent être protégées ;
2. Le choix des armes et des méthodes de guerre doit être limité.

Le travail de promotion et de développement du droit international humanitaire est un des moyens de protéger les victimes des conflits. En parallèle, le CICR est aussi présent depuis 150 ans sur le terrain, aux côtés des victimes, pour tenter d'alléger leurs souffrances.

Avec l'expérience qu'elle a acquise au fil des ans, l'institution mène toute une palette d'activités. Toutes ont le même but : répondre au mieux aux besoins essentiels des personnes touchées par les conflits et les situations de violence à travers le monde.



Carlo Bossoli, Museo Nazionale del Risorgimento, Turin



Dialogue confidentiel avec tous les acteurs d'un conflit (gouvernements, groupes armés, etc.)



Dialogue avec les acteurs d'influence mondiaux et campagnes sur des sujets au cœur du mandat de l'institution (la violence contre les soins de santé, les mines, etc.)

Diplomatie



Dénonciation publique possible des violations graves et répétées du DIH, si l'intérêt des victimes le requiert



Réparer les infrastructures endommagées (hôpitaux, écoles, services d'eau, habitations privées) et former le personnel local



S'assurer des conditions de détention des prisonniers de tout bord



Aide d'urgence (nourriture, biens essentiels, soins médicaux, eau potable, etc.)



Rétablir le contact entre les membres des familles dispersées

MOBILISER



Diffuser, promouvoir et suivre la mise en œuvre du DIH sur le terrain



Développer de nouvelles normes du DIH (afin d'adapter le droit aux nouvelles armes et nouvelles méthodes de guerre)

Promotion du droit international humanitaire (DIH)

SOUTENIR LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LES CONFLITS ET LA VIOLENCE ARMÉE



Soutien au rétablissement des moyens de subsistance (fourniture en outils agricoles, matériel de pêche, formations, bourses, microcrédits, argent contre travail)



Réadaptation physique, pour les personnes amputées notamment



Recherche des personnes disparues et soutien aux familles

AGIR

Aide pendant les conflits de longue durée et les périodes de reconstruction



World Picture News / CONLAN, Seamus

DES COLLABORATEURS AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

Alberto Cairo dirige le programme de réadaptation physique du CICR en Afghanistan depuis 1992. Il gère sept centres orthopédiques, qui offrent aux personnes handicapées des services de réadaptation physique, mais pas seulement. « **Aider les gens à marcher de nouveau n'est pas suffisant. Ils ont besoin de pouvoir se tenir debout avec dignité et se sentir fiers d'avoir un travail et une place dans la société** », affirme Alberto.

« **En 1992, j'ai rencontré par hasard un homme qui a changé ma vie, et celle de beaucoup d'autres, raconte Alberto. Quand j'ai vu Mahmoud pour la première fois, cet homme,**

qui avait perdu un bras et ses deux jambes, était dans son fauteuil roulant au milieu de la route, accompagné de son jeune fils tout effrayé. Je n'ai pas résisté à l'envie d'inviter Mahmoud dans notre centre de Kaboul, pourtant fermé en raison des combats. Pouvoir se tenir debout n'était pas suffisant pour Mahmoud. Plus encore que de ses jambes et de son bras, il avait besoin d'un emploi. Il se qualifiait lui-même de loque humaine et voulait désespérément recouvrer sa dignité. Je lui ai alors proposé d'assembler des membres artificiels, tâche pour laquelle il s'est immédiatement passionné. Et, à la surprise générale, il est devenu

le travailleur le plus rapide de la ligne de production. Il avait quelque chose à se prouver et c'est ainsi qu'il a retrouvé sa dignité. »

Le centre a rouvert ses portes, et toutes les personnes que le CICR y emploie désormais sont des personnes qui ont été soignées dans ses centres. Plus de 80 000 personnes y reçoivent des soins chaque année.

Le CICR est fier de pouvoir compter sur des collaborateurs aussi dévoués qu'Alberto, dont le combat quotidien consiste à être à l'écoute des personnes touchées par les conflits et à répondre à leurs besoins.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DES LEGS POUR LES ACTIVITÉS DU CICR ?

La plupart des donateurs laissent au CICR le choix d'affecter leur legs comme il l'entend, en fonction des besoins les plus pressants. Cette marque de confiance donne au CICR les moyens nécessaires pour intervenir auprès des victimes lors de situations d'urgence.

Les legs permettent également de financer les opérations d'assistance et de protection en faveur des victimes de conflits oubliés.

En 2015, par exemple 40 % du montant des legs reçus ont été attribués en Afrique, et particulièrement au Libéria, où le CICR contribue à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement, et s'emploie à promouvoir le droit international humanitaire. Dans ce même pays, nous venons aussi en aide aux réfugiés ivoiriens qui fuient la violence et aux familles libériennes qui les accueillent.

COMMENT LE CICR UTILISE-T-IL LES LEGS ?

Le CICR s'engage à affecter la totalité de votre don à l'opération que vous avez choisie. Le coût du soutien opérationnel accordé par le siège aux délégations est calculé à hauteur de 6,5 % des dépenses des délégations. Autrement dit, sur un don de 100 francs suisses, 93,50 francs sont directement utilisés pour le financement de nos opérations de protection et d'assistance sur le terrain.

Début 2013, le CICR a ainsi pu financer, grâce à un seul legs, 25 % de ses opérations de secours dans le sud des Philippines après le passage du typhon Bopha.





LA RECONNAISSANCE DU CICR ENVERS SES DONATEURS

Le CICR souhaite exprimer sa reconnaissance aux testateurs et leur rendre hommage en saluant leur générosité et la portée de leur geste.

DÈS LA PROMESSE DE LEGS

Il le fait à travers les modestes contreparties suivantes :

- envoi annuel d'une carte de vœux,
- abonnement au magazine « En action » publié par le CICR à l'intention de ses donateurs ;
- invitation aux Rencontres de l'humanitaire ;
- rencontres en petit comité avec des spécialistes du CICR.

APRÈS LE DÉCÈS DU TESTATEUR

Selon les vœux du testateur, le CICR peut proposer des attentions pour honorer sa mémoire, comme par exemple :

- remerciements publiés sur le site internet et dans le rapport annuel ;
- lettre de remerciement envoyée à la famille ;
- hommage publié dans la presse ;
- une sérigraphie en couleur d'une oeuvre de l'artiste genevois Gérald Poussin signée par notre président.



Jonathan Torgovnik/Getty Images/CICR

ENSEMBLE NOUS SOMMES LE SIGNE DE L'ESPOIR

Aujourd'hui, les conflits semblent de plus en plus aveugles et sanglants et les populations civiles sont systématiquement prises pour cible. Plus que jamais les activités du CICR sont nécessaires pour préserver une part d'humanité au cœur de la guerre.

Ensemble, nous pouvons faire toute la différence. Merci pour votre soutien.



CICR

Marie-Jo Girod

Responsable legs et dons

Ligne directe : +41 22 730 33 76

E-mail : mgirodblanc@cicr.org

www.cicr.org/legs

